

## Les Faits Marquants de la 17e Conférence des Parties à la CNULCD : Mercredi 19 août 2026

Les Parties ont continué à esquisser les flaque d'eau et les averses en se précipitant d'une réunion à l'autre lors de la troisième journée de la 17e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (COP 17 de la CNULCD). Dans la matinée, le Comité de la science et de la technologie (CST) a abordé la question des terres agricoles ainsi que les projets de programmes de travail de l'Interface science-politique (ISP) et de la prochaine session du CST (CST 18). Parallèlement, le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) a débattu de la question du financement. Après le déjeuner, la Grande commission (GC) s'est penché sur les migrations, le régime foncier et l'engagement du secteur privé, tandis qu'une séance conjointe CRIC-CST a abordé l'amélioration des rapports nationaux. Dans la soirée, la GC et les groupes de contact conjoints CRIC/CST se sont réunis.

### Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

**Mobilisation d'investissements supplémentaires et relations avec les mécanismes financiers :** les discussions se sont poursuivies sur le soutien apporté par le Mécanisme mondial (MM) aux progrès réalisés dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la Convention, ainsi que sur les questions relatives à l'objectif de développement durable (ODD) 15.3 (neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)) et à l'engagement du secteur privé.

De nombreuses Parties ont souligné qu'un accès simplifié à un financement adéquat et prévisible est essentiel pour traduire les engagements nationaux en actions concrètes sur le terrain. Plusieurs pays très vulnérables ont exposé les difficultés qu'ils rencontrent pour accéder aux financements destinés à lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS).

Le GROUPE AFRICAÎN, soutenu par le BRÉSIL et de nombreux autres pays, a appelé à renforcer la mobilisation des ressources en élaborant et en mettant en œuvre une véritable stratégie assortie d'objectifs financiers clairement définis.

L'UE a encouragé le Mécanisme mondial (MM) à identifier des opportunités de financement visant à : aider les Parties touchées à élaborer des stratégies solides de mobilisation des ressources, notamment en réorientant les subventions nuisibles à l'environnement qui contribuent à la DDTS ; intégrer les objectifs de NDT et de résilience face à la sécheresse dans les plans de développement ; développer les obligations et les prêts liés au

développement durable ; étendre le financement mixte ; et faire reconnaître la résilience des terres face à la sécheresse comme une classe d'actifs stratégique par les institutions de financement du développement.

L'ARGENTINE a appelé à un financement adapté aux réalités nationales afin de renforcer les capacités des pays à revenu intermédiaire. Elle a demandé des précisions sur le financement de la deuxième phase du Programme de définition des objectifs de gestion durable des terres (LDN TSP 2.0). En réponse, le Secrétariat général a indiqué que 18 pays bénéficiaient d'un soutien dans le cadre de ce deuxième cycle et que, à mesure que des ressources supplémentaires seraient disponibles, d'autres pays y seraient inclus. La SYRIE a demandé à être considérée comme un pays prioritaire en matière de financement, en particulier dans le cadre du LDN TSP 2.0.

Constatant la réticence du secteur privé à investir dans des environnements à haut risque, le BRÉSIL a souligné l'importance du financement public pour créer des conditions favorables. Il a déploré que le projet de texte de décision actuel soit insuffisant pour combler le déficit de financement et ne rappelle pas de manière adéquate les engagements des pays développés.

La CHINE a recommandé de confier aux centres régionaux un rôle actif dans l'identification des lacunes en matière de données, la réalisation d'évaluations de la NDT et l'élaboration de projets de restauration des terres. Elle a soutenu le recours à la télédétection haute résolution pour renforcer la fiabilité des scénarios de référence des projets et améliorer leur bancabilité.

Le MONTÉNÉGRE a insisté sur le développement continu des réservoirs de projets nationaux et sur le renforcement des liens concrets entre les mécanismes nationaux et les organismes de financement. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a présenté sa collaboration avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), qui relie les objectifs de NDT à un travail de développement plus large au niveau national.

SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES a exhorté les Parties à reconnaître les vulnérabilités particulières des petits États insulaires en développement (PEID) et à veiller à ce que le financement soit adapté à leur situation. Le TIMOR-LESTE a déploré le recours à des cycles de projets fragmentés et à court terme qui compromettent la durabilité des objectifs de NDT.

L'OUGANDA a appelé à accroître les subventions et les financements concessionnels destinés à la restauration des terres et à la résilience face à la sécheresse. Le ZIMBABWE a insisté sur la nécessité d'une évaluation appropriée des besoins technologiques afin de renforcer la mise en œuvre.

DJIBOUTI a appelé à des approches transformatrices en matière de financement, à de nouveaux programmes phares sur

les pâturages et à des initiatives visant à aider les agriculteurs à faire face au changement climatique et à la sécheresse. L'IRAK a appelé à donner la priorité aux projets transfrontaliers pour lutter contre les tempêtes de sable.

Les PHILIPPINES ont encouragé le Mécanisme mondial (MM) à continuer de fournir un soutien technologique axé sur les pays, un accès à des mécanismes de financement adaptés et un appui aux actions fondées sur la science. Elles ont souligné que le financement du secteur privé devait être responsable, transparent et inclure des garanties environnementales et sociales.

Le MOZAMBIQUE et les PHILIPPINES ont souligné que les financements devaient être acheminés vers les communautés locales, les petits agriculteurs, les femmes et les jeunes. Le TCHAD a appelé la communauté internationale à améliorer l'accès aux financements consacrés au climat et à la biodiversité afin de passer des engagements à la mise en œuvre de projets à grande échelle sur le terrain.

Soulignant que l'Afrique est celle qui a le plus besoin de financement, l'ALGÉRIE a exprimé l'espoir que cette session débouche sur des recommandations concrètes permettant de combler le déficit de financement.

### **Comité de la science et de la technologie**

**Prévenir, réduire et inverser la dégradation des terres et des sols agricoles :** Le Secrétariat a présenté le document ([ICCD/COP\(17\)/CST/4](#)) dans la matinée. Barron Joseph Orr, scientifique en chef de la CNULCD, a présenté le document d'orientation intitulé « Des sols vivants, des terres productives, des paysages résilients », ainsi que son support numérique.

Concernant le support numérique, l'ARGENTINE et la SUISSE ont mis en garde contre la multiplication des outils et des portails numériques, la SUISSE soulignant le temps et les investissements considérables nécessaires pour vérifier les données fournies par l'intelligence artificielle (IA). La MONGOLIE a souligné que, si l'IA peut rendre les orientations techniques plus accessibles, elle ne peut se substituer au jugement humain ni aux évaluations scientifiques menées sur le terrain. L'ARGENTINE a en outre insisté sur le fait que les ressources nécessaires à ces outils doivent être mises en balance avec les avantages qui en découlent.

La CHINE, l'UE et le MAROC ont souligné que la diversification des systèmes agricoles productifs est importante pour améliorer la santé des sols, l'UE ajoutant que cela peut contribuer à garantir une utilisation durable de l'eau, la productivité agricole, le soutien à des moyens de subsistance stables et la réduction des risques environnementaux et sociaux.

Le KENYA, le ZIMBABWE et la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE du LAOS ont appelé à un accroissement des investissements dans le transfert de technologies et à un accès renforcé à des financements prévisibles afin de permettre aux petits exploitants agricoles d'adopter des pratiques de gestion des terres résilientes.

Le BANGLADESH, le YÉMEN, l'ALGÉRIE, l'AFRIQUE DU SUD, l'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) et l'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) ont souligné la pertinence de la hiérarchie des réponses de la NDT pour lutter contre la dégradation des terres et des sols. La FAO a en outre déclaré qu'elle aiderait les pays à traduire ces orientations en actions concrètes, *notamment* par le renforcement des capacités, l'échange de connaissances et le soutien aux politiques, tout en encourageant les Parties à continuer d'utiliser la base de données «

World Overview of Conservation Approaches and Technologies » (WOCAT) et à y contribuer.

L'INDONÉSIE a déclaré que les mécanismes actuels de rapport au titre de l'ODD 15.3 (NDT) nécessitent des indicateurs plus précis pour rendre compte des rendements agricoles. Le BRÉSIL a souligné le rôle important que la bioéconomie durable peut jouer pour soutenir la gestion des terres et les moyens de subsistance durables, tout en créant des incitations pour éviter, réduire et inverser la dégradation des terres.

Le CAMBODGE a rappelé son objectif national visant à faire passer 30 % des terres agricoles à une agriculture intelligente face au changement climatique d'ici 2030. L'AUSTRALIE a souligné la nécessité d'adopter, dans le cadre des approches internationales en matière d'agriculture durable, une prise en compte de la diversité des paysages et des systèmes de production.

Le CGIAR, la FAO et le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT, entre autres, ont souligné l'importance de renforcer les conditions propices à une gouvernance inclusive, au financement et au régime foncier, la SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES insistant sur l'importance fondamentale de renforcer les droits fonciers des femmes, des peuples autochtones, des petits agriculteurs et des éleveurs.

**Questions de procédure : Programme de travail de l'ISP (2027-2030) et programme de travail de la CST 18 :** Le Secrétariat a présenté le document ([ICCD/COP\(17\)/CST/8](#)), dont l'annexe contient les projets de programmes de travail.

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES ont souligné que, pour que l'ISP serve efficacement la Convention, ses travaux doivent être inclusifs, accessibles et ancrés dans les réalités des populations confrontées à la DDTs. Les ÎLES COOK ont encouragé l'ISP à accorder une plus grande reconnaissance aux savoirs autochtones et traditionnels et ont insisté sur le fait que les connaissances scientifiques doivent être crédibles à l'échelle mondiale et pertinentes au niveau local.

LA FÉDÉRATION DE RUSSIE a appelé à la mise en place de procédures transparentes et claires pour guider les travaux futurs de l'ISP. Le BRÉSIL a mis en garde contre le transfert des mécanismes de contrôle de fond au Bureau ou à d'autres structures subsidiaires, et a soutenu un programme de travail de l'ISP qui réponde aux besoins des Parties tout en préservant une responsabilité claire du CST et de la COP.

L'UE a recommandé de renforcer la coordination et les partenariats avec d'autres organismes scientifiques internationaux.

La CHINE a demandé qu'une attention accrue soit accordée aux experts issus de pays non anglophones. L'IRAK a demandé que les travaux de l'ISP répondent aux besoins des pays en développement. L'ALGÉRIE, le KENYA et KIRIBATI ont souligné l'importance de mobiliser des financements durables, KIRIBATI exhortant en outre le Secrétariat et le Mécanisme mondial (MM) à soutenir les pays dotés de technologies à faible coût par le biais d'évaluations scientifiques.

### **Grande Commission**

Le président du GC, Khalid Cherki, a annoncé que Poojanraj Khurun (Maurice) assumerait les fonctions de modérateur du groupe de contact sur le budget. La modératrice du groupe de contact chargé de toutes les autres questions, Marine Collignon, a fait le point sur les travaux, indiquant qu'un nouveau texte sur la sécheresse avait été diffusé.

**Cadres politiques et questions thématiques : Migrations :** Le Secrétariat a présenté le document ([ICCD/COP\(17\)/8](#)).

De nombreuses Parties ont convenu que la DDTs (dégradation des terres, désertification et sécheresse) est un facteur majeur

de déplacement de populations. Le GROUPE AFRICAIN et le MAROC ont appelé à la mobilisation de ressources financières et à l'investissement dans des emplois verts pour les jeunes. Le GROUPE AFRICAIN, l'IRAK et la SUISSE ont appelé à une action anticipative.

L'UE a déclaré que les États souverains ont le droit de contrôler leurs frontières et s'est opposée à ce que la décision fasse référence au droit des personnes « de rester dans les lieux de leur choix ».

La CHINE a suggéré de s'attaquer aux causes profondes de la migration en renforçant la résilience et la coordination entre les Parties et les Conventions de Rio.

Notant que la migration est un phénomène multidimensionnel, le BRÉSIL a insisté sur la nécessité d'éviter les liens unidirectionnels qui réduisent des interactions complexes à une relation de cause à effet linéaire et entravent les réponses.

La GUINÉE s'est prononcée en faveur de l'adaptation sur place et a estimé que, lorsque la mobilité est nécessaire, les déplacements doivent s'effectuer dans la dignité.

La MONGOLIE a fait remarquer que les migrations traditionnelles des éleveurs leur permettent d'utiliser de manière durable les pâturages et les ressources en eau et, à l'instar de la SUISSE, de la SOCIÉTÉ CIVILE et des PEUPLES AUTOCHTONES, a déclaré que la mobilité constituait une stratégie d'adaptation.

Le BOTSWANA a déclaré que la terre ne devait pas être un facteur de déplacement, mais une source de prospérité. L'AFRIQUE DU SUD et l'ALGÉRIE ont appelé à une approche intégrée pour s'attaquer aux facteurs sous-jacents des déplacements. Le LIBAN a souligné l'impact des conflits. Le RWANDA a appelé à l'adaptation locale et à la résilience.

La FAO a souligné le rôle positif que les systèmes agroalimentaires peuvent jouer pour réduire au minimum les migrations forcées. L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS a appelé à renforcer les mesures préventives, notant que la mobilité humaine ne constitue pas en soi un risque pour la sécurité.

ONU Femmes a noté que les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par la DDTs et que les investissements sont plus efficaces lorsqu'ils favorisent l'égalité des genres et l'autonomisation. Le Centre arabe d'études sur les zones arides et les terres sèches a appelé à l'autonomisation et à la responsabilisation des communautés locales.

**Régime foncier :** Le Secrétariat a présenté le document ([ICCD/COP\(17\)/9](#)). Les Parties se sont félicitées de l'élaboration du « dispositif d'outils » sur le régime foncier.

Le GROUPE AFRICAIN a appelé à intégrer la question du régime foncier dans les décisions de la COP 17, le cas échéant, et, avec l'UE et la GUYANE, a encouragé à veiller à ce que le régime foncier constitue un pilier important du Cadre stratégique pour le futur (CSF) post-2030. Le CHILI a proposé de développer des outils et des indicateurs pour faciliter l'intégration de politiques participatives en faveur des femmes et des peuples autochtones dans le CSF.

L'UE a encouragé les Parties à continuer d'intégrer les considérations relatives au régime foncier dans les plans nationaux pertinents, conformément aux Directives volontaires sur la gouvernance responsable du régime foncier (DVGRF). La SUISSE et la FAO ont appelé à renforcer la mise en œuvre effective des DVGRF et à intégrer un régime foncier responsable dans toutes les activités de la CNULCD.

Le BRÉSIL a insisté pour que soit reconnue la diversité des différents systèmes fonciers, y compris sur les terres autochtones et communales, et a souligné le rôle historique du racisme

environnemental dans la précarité foncière et l'inégalité d'accès à la terre. L'Australie a encouragé des efforts concrets, inclusifs et menés par les pays eux-mêmes pour renforcer les droits fonciers des femmes et des peuples autochtones.

MADAGASCAR et le BOTSWANA ont mis l'accent sur la responsabilité et l'importance de la transparence des données. La THAÏLANDE a appelé à un soutien financier et technique pour renforcer les systèmes d'administration foncière et élargir la participation des parties prenantes. LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES ont appelé les Parties à s'engager en faveur des droits fonciers, à élaborer des indicateurs et à intégrer les données générées par les communautés dans les rapports nationaux.

Le ROYAUME-UNI a souligné l'importance du régime foncier pour les petits exploitants agricoles, les éleveurs, les peuples autochtones et les communautés locales. La TUNISIE a proposé de lier le développement durable à la sécurité du régime foncier.

L'AFRIQUE DU SUD a mis l'accent sur une gouvernance foncière inclusive, dans le respect de la diversité des régimes fonciers. L'IRAK a appelé au renforcement des capacités, à l'échange de connaissances et à l'amélioration des mécanismes de responsabilisation et de traitement des griefs.

ONU Femmes a indiqué que l'année 2026 marque à la fois l'Année internationale des agricultrices et celle des pâturages et des éleveurs, mais que l'absence de droits fonciers entrave la participation des femmes aux initiatives foncières.

**Participation et implication du secteur privé :** Le Secrétariat du Mécanisme mondial a présenté le document ([ICCD/COP\(17\)/4](#)).

De nombreux participants, notamment le CHILI, l'UE, le GROUPE AFRICAIN, le BRÉSIL et la CHINE, se sont prononcés en faveur d'une participation accrue du secteur privé pour faire progresser le financement et l'utilisation durable des terres. Le GROUPE AFRICAIN a déclaré que l'initiative Business4Land pourrait jouer un rôle déterminant et s'est félicité de l'émergence d'un secteur financier durable axé sur la résilience face à la sécheresse.

Le BRÉSIL a déclaré que la participation du secteur privé ne devait pas porter atteinte au rôle moteur de l'État, et que les ressources du secteur privé ne devaient pas se substituer au financement public. L'AFRIQUE DU SUD a appelé à tirer parti de l'expertise, de l'innovation et des ressources financières du secteur privé. Le JAPON a plaidé en faveur d'une approche impliquant l'ensemble de la société.

Le BRÉSIL, la MONGOLIE, ainsi que la SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES ont souligné que l'engagement du secteur privé devait être transparent et s'accompagner de solides garanties environnementales et sociales. Le BOTSWANA a appelé à ce que les financements destinés à la restauration parviennent à ceux qui en ont le plus besoin.

Afin de favoriser l'engagement du secteur privé, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, s'exprimant au nom du SECTEUR PRIVÉ, a appelé à : créer des cadres politiques cohérents et stables ; réduire les risques liés aux investissements ; et renforcer les cadres de responsabilité et de mesure de l'impact.

### Séances conjointes du CRIC et du CST

**Amélioration des procédures de communication des informations ainsi que de la qualité et des formats des rapports à soumettre à la COP :** Le Secrétariat a présenté le document ([ICCD/CRIC\(24\)/4-ICCD/COP\(17\)/CST/7](#)).

Les intervenants – représentants des pôles régionaux de soutien qui fournissent un appui technique et assurent l'assurance

qualité aux pays dans le cadre du processus de rapport 2026 de la CNULCD – ont présenté leurs travaux, qui comprenaient notamment : l'organisation de webinaires ; la mise en place d'ateliers régionaux de renforcement des capacités ; et la fourniture d'une assistance technique individualisée aux pays.

La FAO a notamment mis en avant son action consistant à apporter un soutien direct à 21 pays dans le cadre du projet pilote « Activités habilitantes du FEM-8 pour l'établissement des rapports nationaux ».

L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE a souligné que les défis liés à l'établissement des rapports ne se limitent pas à la disponibilité et à la qualité des données, mais concernent également l'efficacité avec laquelle ces données peuvent parvenir aux pays. Elle a en outre noté l'importance des pôles de soutien régionaux pour fournir une assistance technique à cet égard.

La WOCAT a souligné que l'établissement de rapports n'est pas une fin en soi, mais une opportunité de renforcer les capacités nationales, de consolider les institutions, de faire le lien entre la science et les politiques, et de passer des données à la prise de décisions.

La FONDATION APACHETA a mis en avant ses efforts visant à soutenir les PEID dans le processus de rapport grâce à la cartographie haute résolution, ainsi que le travail qu'elle mène pour utiliser des techniques similaires afin d'aider également les pays non-PEID. CONSERVATION INTERNATIONAL a souligné son rôle dans le soutien apporté à 21 pays pour faire progresser les objectifs de la NDT et la mise en œuvre du cadre stratégique 2018-2030 de la CNULCD.

Beaucoup ont salué le soutien apporté par les pôles de soutien régionaux. Concernant leur rôle futur, les ÉMIRATS ARABES UNIS ont souligné la nécessité pour ces pôles de rester axés sur la demande et de répondre aux besoins régionaux.

Le LIBÉRIA a déclaré que l'établissement des rapports devrait constituer un investissement dans les capacités nationales à long terme et permettre aux pays de se doter d'institutions plus solides et d'experts nationaux, ainsi que de systèmes de suivi et d'ensembles de données améliorés. L'ARGENTINE a noté que des défis subsistent en matière d'établissement des rapports en raison des disparités entre les capacités nationales et des longs délais de traitement des grands ensembles de données.

Le BURUNDI, le BURKINA FASO, le BRÉSIL, l'URUGUAY et le ZIMBABWE ont appelé à renforcer l'accès au financement, à la technologie et à des données de qualité. L'UE, le BRÉSIL, le KOWEÏT, le SOUDAN et la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ont souligné la nécessité de renforcer les échanges Sud-Sud et entre pairs.

L'ALGÉRIE et le LESOTHO ont souligné l'importance d'élargir le rôle des rapports au-delà du simple respect des obligations de production de données nationales pour lutter contre la dégradation des terres. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE, le BRÉSIL et la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ont mis en avant le rôle des rapports dans le soutien à la prise de décision nationale pour la mise en œuvre de la NDT.

Le ZIMBABWE, le MEXIQUE et la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ont appelé à donner la priorité aux données nationales existantes et aux systèmes connexes. L'URUGUAY, les ÉMIRATS ARABES UNIS et la TURQUIE ont exhorté à renforcer l'appropriation nationale des données.

Concernant les défis liés aux données, l'ALGÉRIE a en outre fait remarquer que l'harmonisation des méthodologies ne devait pas conduire à une standardisation des réalités écologiques. Le BANGLADESH a déploré que la progression de l'érosion côtière et de la salinité constitue un obstacle à la mise à jour des données nationales.

Le KOWEÏT a souligné l'importance de renforcer la surveillance, les systèmes d'alerte précoce, l'imagerie satellite et les outils de télédétection destinés aux environnements arides.

L'ORGANISATION ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE a souligné que les troubles et les conflits prolongés dans la région sapent les efforts de restauration des terres et a appelé à y accorder une attention particulière et à leur apporter un soutien.

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES ont mis l'accent sur : des mécanismes de rapport inclusifs et participatifs ; la reconnaissance de la valeur des données générées par les communautés ; des rapports accessibles et conviviaux ; l'extension du renforcement des capacités au-delà des institutions nationales jusqu'aux niveaux locaux ; la transparence et le libre accès aux rapports et aux données ; l'équilibre entre rigueur scientifique et réalités pratiques ; et l'importance de la prise en compte des questions de genre.

### **Groupes de contact**

**GC :** Le groupe de contact de la GC sur toutes les autres questions a poursuivi ses discussions sur la sécheresse. Le modérateur a présenté un nouveau texte proposant des options alternatives pour les paragraphes contestés du texte de la COP 16 ([ICCD/COP\(16\)/24/Add.1](#)). Suite à un désaccord sur l'opportunité d'utiliser ce texte comme base de négociation, le groupe a décidé de charger le modérateur de réviser le texte, qui sera présenté au groupe de contact jeudi.

**Groupe conjoint CRIC/CST :** Les Parties se sont réunies dans la soirée pour examiner un projet de décision portant, entre autres, sur les pôles de soutien régionaux. Certaines Parties ont proposé un projet de paragraphe reconnaissant les limites persistantes des ensembles de données mondiaux par défaut et des méthodologies standardisées pour rendre compte des changements dans les pays, en particulier dans les PEID, les atolls de faible altitude, les pays montagneux et les zones hyperarides. Les discussions se sont ensuite poursuivies au sein de groupes de contact distincts.

### **Dans les couloirs**

Ceux qui attendaient des nouvelles positives concernant les points « bloqués » de l'ordre du jour relatifs au genre, à la société civile et aux synergies ont été déçus. Dans la matinée, un groupe de « partenaires de mise en œuvre » a publié une déclaration dénonçant la contradiction entre la volonté de faire de cette COP une « COP d'action » et l'incapacité à adopter des points de l'ordre du jour qui sont au cœur de la mise en œuvre.

La déclaration détaille le rôle clé des peuples autochtones dans le renforcement de la résilience des communautés grâce à la gestion responsable des terres, et soutient que les communautés locales, les femmes, les éleveurs et les jeunes sont des partenaires essentiels pour garantir une action sur le terrain.

De même, ils soulignent que la fragmentation persistante des discussions entre les Conventions de Rio sur les terres, la biodiversité et le climat compromettra directement l'efficacité des réponses apportées à ces crises.

Leur argument est clair : reporter l'examen de ces points revient à reporter la mise en œuvre de la Convention. Les Parties ont avancé des arguments similaires au sein de la GC, comme en témoignent les discussions sur le régime foncier. Néanmoins, comme l'a déclaré une membre du Caucus des femmes : « Il ne semble pas que nous puissions faire changer d'avis la seule Partie qui s'oppose à ces points de l'ordre du jour. »